

*Les crédits*

Comme il y a environ 100 000 produits chimiques sur le marché et 60 000 autres nouveaux produits lancés chaque année, il est évident que la meilleure façon de protéger les travailleurs et la population est d'interdire tout contact avec ces produits dans le plus grand nombre de secteurs possibles. Il est aussi de plus en plus essentiel de demander aux producteurs de perfectionner une méthode d'élimination sûre de leurs produits chimiques avant qu'ils puissent les lancer sur le marché.

Monsieur le Président, je cite un rapport qui vient d'être publié cette semaine et qui porte sur un avenir équilibré en matière d'environnement. J'ai eu la chance de figurer parmi les cinq députés néo-démocrates qui siégeaient à ce groupe de travail qui a parcouru tout le pays. En remettant notre rapport à la Chambre des communes, nous espérons contribuer à garantir un avenir équilibré. Je recommande à tous les députés de lire ce document, parce que nous croyons sincèrement qu'ils s'instruiront et se rendront compte des graves problèmes auxquels nous devons nous attaquer.

• (1150)

Nous parlons beaucoup dans cette enceinte de protection de l'environnement et de développement durable, mais, en tant que législateurs, nous devons agir et passer des lois. Il ne suffit pas de parler. Si les gens manquent de respect pour leurs élus, c'est qu'ils croient que nous ne faisons que parler sans jamais passer aux actes. En tant que députée de Saanich—les Îles-du-Golfe, je n'ai pas l'intention d'encourir ce reproche. Au chapitre de nos ressources en eaux douces et en eaux salées, nous déplorons qu'elles servent de dépotoir et ce n'est pas par la dilution que nous allons trouver la solution à la pollution car nous ne pouvons plus nous permettre d'adopter une telle attitude.

Dans ma province, où l'industrie des pâtes et papiers est importante, la pollution est endémique. Il y a des lois, mais on ne les fait pas respecter. Il faut que le gouvernement fédéral sévise contre les pollueurs dans l'intérêt des Canadiens.

Il faut établir, comme aux États-Unis, un fonds pour l'assainissement de notre environnement. Il faut mettre au point un mécanisme de financement du nettoyage des déchets toxiques. Les efforts que déploient les États-Unis pour assainir leur environnement entraînent la dégradation du nôtre. Il ressort de statistiques récentes que le Canada reçoit actuellement des États-Unis plus de 170 000 tonnes par année de déchets toxiques ou dangereux. Pour eux, la solution consiste à exporter la pollution. C'est inadmissible. Il nous incombe tout autant aux États-Unis d'assainir le leur.

Il faut mettre sur pied un programme national de recyclage. Il faut taxer les produits polluants ainsi que les emballages excessifs ou non recyclables. Il faut frapper de lourdes amendes ceux qui dégradent notre environnement. Ce ne sont pas les choses à faire qui manquent.

Selon un rapport d'Environnement Canada que *Greenpeace* a récemment obtenu clandestinement, les usines de pâtes et papiers interviennent pour au moins 50 p. 100 de la pollution des eaux canadiennes. C'est d'autant plus renversant que ces entreprises n'obéissent qu'à la loi du profit, qu'elles polluent notre environnement pour s'enrichir. C'est pourquoi, je le répète, il faut rendre la vie économiquement impossible à ceux qui dégradent notre environnement. Il faudrait également offrir des incitations économiques à l'assainissement des activités industrielles.

Il y a, enfin, toute la question du trafic de pétroliers au large de la côte ouest. Comme je suis une des députés de l'île de Vancouver, j'ai été touchée de près par le déversement de pétrole qui s'est produit au large de nos côtes en janvier. Nombreux sont ceux qui ont alors réclamé la tenue d'une enquête publique complète, et de ce nombre il n'y avait pas seulement des députés, mais aussi beaucoup de citoyens éminents. Je sais que le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) a rencontré beaucoup de ces personnes. En comité, il m'a donné l'assurance qu'il y aurait une enquête publique. Je tiens à préciser que ce que nous exigeons, et ce que ces gens exigent, c'est une enquête publique complète, menée conformément à la Loi sur les enquêtes afin que des témoins puissent être cités à comparaître et que nous puissions connaître le fond de l'histoire. Nous pouvons aussi examiner comment se fait la prospection pétrolière pour mieux nous renseigner sur les dangers que court notre océan.

Récemment, j'ai entendu dire qu'il y avait quinze fois plus d'exportations de pétrole brut au moyen de barges qui partent du port de Vancouver. A titre de députée de Saanich—Les Îles-du-Golfe, j'éprouve personnellement beaucoup d'inquiétude pour les Îles du Golfe qui sont, comme le nom l'indique, situées dans ma circonscription. Ces navires et ces barges passent à proximité des magnifiques Îles du Golfe en se rendant à Cherry Point, dans l'État de Washington, où se trouve la raffinerie de pétrole. Si le volume des expéditions a été multiplié par 15 en cinq ans, nous sommes sans doute en présence d'une bombe à retardement. Quand les plages de ma circonscription seront-elles souillées par une marée noire? Il est essentiel dès lors qu'une enquête publique complète soit tenue conformément à la Loi sur les enquêtes. Nous devons trouver des réponses à des questions comme celle-là dans la planification à long terme si nous voulons empêcher que les plages du Parc national de Pacific Rim ne soient souillées.